

ParcourSup à Paris 3 : les chiffres

Malgré l'opposition grandissante, malgré les votes en conseil, les motions, ParcourSup poursuit son petit bonhomme de chemin administratif. Les lycéens ont exprimé leurs vœux, les dossiers vont arriver dans les universités.

Les chiffres ont été communiqués pour Paris 3 ([Parcoursup Paris 3 2018](#)). Ils donnent une image plus précise du naufrage qui s'annonce, et même les partisans de la sélection commencent à s'inquiéter sérieusement. Qu'on en juge : les commissions pédagogiques de Paris 3 devront examiner 37 920 dossiers, pour 3 973 places disponibles en première année de licence (et encore faut-il réserver la place des redoublants). Il y a donc en moyenne 9,5 demandes pour une place ! On imagine que l'on ne va pas passer beaucoup de temps à lire les lettres de motivation et toutes les pièces du dossier patiemment constitué par des lycéens et des familles, à qui on a promis la lune ! Même si on ne prenait que 5 minutes par dossier, cela représenterait quand même 260 journées de travail à raison de 12 heures de travail par jour...

Le ministère a royalement accordé 70 000 € pour compenser tout ce travail, soit 1,8 € par dossier. Et cette somme mirobolante n'ira même pas entièrement dans la poche des bagnards qui contribueraient à ce travail : une partie de la somme servira à financer le paramétrage de l'application informatique. Mépris des lycéens et de leurs familles, mépris des universitaires, mépris des enseignants du secondaire qui ont dû remplir des dossiers que personne ne lira...

Ces chiffres sont évidemment variables selon les filières et les disciplines. Ainsi, le nombre de candidatures pour une place disponible varie de 86 (communication avec mineure arts et médias) à 0,8 (LEA anglais-hongrois). Mais le résultat le plus spectaculaire de ParcourSup, c'est que l'on est passé de trois ou quatre filières en tension sur 47 à 46 sur 47 ! En effet, toutes les filières sauf une (déjà citée) ont reçu plus de dossiers que de places disponibles. La raison n'est évidemment pas un spectaculaire regain d'attractivité de notre université mais le résultat du stupide algorithme de ParcourSup, qui ne hiérarchise pas les vœux des lycéens. Chaque département reçoit ainsi des vœux qui peuvent être aussi bien le premier que le dernier, sans qu'il soit possible de le savoir. Les commissions pédagogiques devraient ainsi s'échiner à classer des vœux sans savoir ce que seront les choix finaux des candidats.

Prenons un exemple. La filière Lettres mineure théâtre a reçu 298 dossiers pour une capacité d'accueil de 25 places, soit une place pour 17,5 candidats. La commission devrait donc passer un temps considérable pour évaluer ces 298 dossiers. Les 25 lycéens classés premiers seront avertis qu'ils peuvent s'inscrire mais combien vont au final faire ce choix ? Impossible à prévoir. Un indice : cette année, sur les 25 places de cette filière, seules 17 ont trouvé preneurs. C'est toute l'absurdité de ParcourSup, qui transforme en filière en tension une option qui d'habitude n'arrive pas à remplir ses effectifs. Le résultat de l'algorithme va aboutir à des gâchis humains navrants : parmi les 273 candidatures rejetées dans un premier temps, il y aura sans doute des lycéens très motivés par cette option, qui l'auraient classée en premier si on le leur avait demandé, mais qui, n'étant pas reçus dans un premier temps, vont peut-être, par sécurité, choisir une autre option, qui les intéresse moins. Et au bout du compte, la filière Lettres mineure théâtre, après avoir évalué 298 dossiers, n'arrivera sans doute pas plus que l'année dernière à remplir ses capacités d'accueil et aura des étudiants dont il n'y a aucune raison qu'ils soient ni les plus motivés ni les plus brillants.

Cet exemple n'a rien d'atypique. Cette année, il n'y a que 12 portails sur 47 (25%) qui ont atteint ou dépassé leur capacité d'accueil, et 15 (32 %) qui étaient en-dessous de 80 % de remplissage. De manière globale, les formations de première année de licence de Paris 3 n'atteignent que 89 % de leurs capacités d'accueil. Et pourtant, avec ParcoursSup, 97 % des portails deviennent excédentaires !

Le premier résultat de cet état de fait, c'est que les trois quarts des commissions pédagogiques vont travailler pour rien : le tri qu'elles vont établir va d'abord être refait par le rectorat qui, sur des bases d'ailleurs inconnues à ce jour, introduira des quotas géographiques et sociaux, puis les candidats vont être informés successivement, en fonction des abandons des autres, jusqu'au dernier qui voudra bien rejoindre la formation. Au total, il n'y a guère de raison que les résultats soient différents de ceux de cette année : les trois quarts des filières demeureront en sous-effectifs et tout le travail de tri n'aura servi à rien.

Du côté des filières réellement en tension, le résultat sera là aussi très décevant pour ceux qui croient encore que le système va permettre une sélection au mérite. Les premiers candidats classés (sur la base d'ailleurs illusoire de notes de bac ou de seconde et première) auront sans doute demandé d'autres cursus prestigieux (des classes préparatoires, par exemple) et beaucoup vont décliner la proposition qui leur est faite. On fera donc appel aux suivants dans l'ordre de classement mais ceux-ci, entre temps, auront reçu des propositions auxquelles ils auront souvent donné suite. On finira donc par recruter non les « meilleurs » mais ceux qui, pour une raison ou l'autre, auront attendu le plus longtemps pour faire leur choix.

Bref, une seule conclusion : il ne faut surtout pas mettre le doigt dans cette mécanique stupide, et refuser de participer aux commissions pédagogiques.

Écrit par [collectifcontreleplanetudiant10](#) avril 2018